



FONDATION  
SCIENTIFIQUE DE LYON  
et du Sud-Est

# **RAPPORT D'ACTIVITE**

## **2005**

# SOMMAIRE

	<b>Page</b>
<b>PRESENTATION</b>	<b>3</b>
<b>ACTIVITES A L'INTERFACE SCIENCES / TECHNOLOGIE / SOCIETE</b>	<b>5</b>
▪ Le Forum Mondial des Sciences du Vivant, BioVision et les événements connexes	7
▪ Prise de décisions, gestion des risques et biotechnologies	11
▪ Confluence des Savoirs	13
▪ Année Mondiale de la Physique	15
▪ Forum International Economique & Social	19
▪ Fonds Semmelweis	23
<b>ACTIVITES AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE</b>	<b>27</b>
▪ Fonds d'Innovation du Département du Rhône	29
▪ Programme Rhône-Alpes CERN	35
▪ EuroBioCom	37
<b>ACTIVITES AU SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT</b>	<b>41</b>
▪ C.P.E. Lyon, Institut Polytechnique de Lyon	43

# PRESENTATION

## BUT DE LA FONDATION

La Fondation Scientifique de Lyon, créée en 1917 et reconnue d'utilité publique le 28 février 1919 par le Président de la République, Raymond Poincaré, exerce ses activités essentiellement dans les domaines de l'enseignement, de la recherche, de la technologie et de l'assistance au développement des entreprises, conformément à l'article 1 des statuts qui précise les buts de l'institution :

- ❖ "Encourager et développer l'enseignement des sciences appliquées à l'industrie"
- ❖ "Contribuer sur le plan des sciences pures et de la technologie appliquée, au développement industriel, économique et social de la région de Lyon et du Sud-Est".

## MISSIONS ET PROJETS DE LA FONDATION

Dans ce cadre, les principales activités de la Fondation s'inscrivent dans trois axes :

- Favoriser le développement de l'enseignement des sciences, de la recherche, de l'innovation et plus généralement le développement économique de la région, en entretenant des liaisons étroites avec les entreprises, les établissements de recherche et d'enseignement.
- Participer à l'orientation et/ou l'administration d'établissements d'enseignement de la région.
- Organiser des groupes de réflexion, des conférences ou des forums sur des thèmes relatifs à l'enseignement, la recherche, les sciences, les technologies, le développement industriel, économique et social et les problèmes de société, ou à leurs interfaces.

Ces différentes missions se concrétisent par l'organisation de forums de rencontre et de discussion, l'animation de cercles de réflexion, la gestion de bourses ou de prêts aux entreprises, l'organisation de conférences et d'expositions, l'assistance aux établissements d'enseignement,...

La Fondation a la responsabilité de l'ingénierie des projets, de la recherche des moyens de financement appropriés, de leur réalisation par ses propres moyens ou du suivi et du contrôle de la réalisation par les organismes responsables de leur exécution.

Sauf cas particuliers, la Fondation n'a pas vocation à pérenniser systématiquement les projets ou les actions qu'elle met en place. Elle les initie et les développe. Une fois leur faisabilité démontrée, elle les transfère quand c'est possible à des structures qui les prennent en charge.

La Fondation assure la gestion financière des actions et en rend compte aux membres de son Conseil d'Administration, ainsi qu'à ses partenaires financiers. Elle est soumise au contrôle de l'Etat et des collectivités qui lui accordent des subventions.

## **ORGANISATION ET MOYENS**

Un Conseil d'Administration composé des représentants des organismes membres de la Fondation (entreprises, établissements d'enseignement supérieur ou de recherche, organismes économiques) administre la Fondation. Il élit en son sein un Bureau comprenant notamment un Président, un ou plusieurs Vice-Présidents et un Trésorier.

Pour la mise en œuvre des actions dont elle a la charge, la Fondation dispose actuellement :

- de personnel permanent ;
- de personnel intérimaire ou recruté en contrat à durée déterminée pour des missions ou des projets précis, sous la responsabilité de la Fondation ou des organismes chargés de la réalisation de ces projets ;
- de bénévoles (essentiellement des enseignants et des dirigeants d'entreprises ayant récemment pris leur retraite, qui acceptent de mettre leurs compétences au service des relations Industrie -Recherche ou d'assurer la responsabilité d'un projet).

Pour l'organisation des manifestations à caractère commercial, la Fondation a créé en 2001 une société par actions simplifiée, **BioSquare**, dont elle est l'actionnaire unique.

## **RESSOURCES FINANCIERES**

Les ressources financières de la Fondation proviennent essentiellement du placement de ses fonds propres, des participations de ses administrateurs sous forme de dons aux activités de la Fondation, des subventions d'origine publique ou privée qui lui sont attribuées, des produits de dons ou legs et des frais de gestion perçus sur les projets qu'elle gère. Chacun des projets pris en charge par la Fondation Scientifique de Lyon doit disposer de son financement propre.

Plus d'informations :

[www.fondation-scientifique-lyon.org](http://www.fondation-scientifique-lyon.org)

**ACTIVITES A L'INTERFACE**  
**SCIENCE/TECHNOLOGIE/SOCIETE**



## **LE FORUM MONDIAL DES SCIENCES DE LA VIE, BIOVISION ET LES EVENEMENTS ANNEXES**

*Directeur de projet : Eric Poincelet puis Pierre Erwes*

BioVision a été créé sous l'égide de Raymond Barre, ancien premier Ministre, et de François Gros, Secrétaire Perpétuel de l'Académie des Sciences, pour instaurer à Lyon une plateforme objective de débats entre les principaux acteurs mondiaux du développement des Sciences de la Vie (experts scientifiques, chefs d'entreprise, dirigeants politiques, représentants de la Société Civile) et devenir ainsi une source de recommandations conduisant à des plans d'action internationaux concertés, dans les domaines de la santé, de l'agriculture, de la sécurité alimentaire et de l'environnement. Organisé par la Fondation Scientifique de Lyon avec le soutien financier de la Ville de Lyon, du Grand Lyon, du Département du Rhône et de la Région Rhône-Alpes, le Forum se tient à Lyon tous les deux ans depuis 1999.

La quatrième édition s'est déroulée du 11 au 15 avril 2005 en présence de près de 4 000 participants venus du monde entier, et autour d'un fil conducteur : Santé, Alimentation et Environnement pour tous.

Préalablement au Forum proprement dit, la «Journée Société Civile» du 11 avril a permis d'organiser trois conférences-débats ouvertes au public et dont les thèmes étaient : «Pouvons-nous vaincre le Sida?», «Agriculture, nutrition et développement durable» et «Environnement et développement durable». De nombreuses ONG ont répondu présent à l'appel, Médecins sans Frontières, Handicap International, World Wild Fund, Associations de Patients Européennes, Pharmaciens sans Frontières...et ont pu ainsi débattre avec des dirigeants industriels dont des responsables de grands groupes pharmaceutiques, mais aussi avec des scientifiques et représentants politiques. Le débat a été riche, souvent animé et productif.

En ouverture du Forum, le monde scientifique a célébré le 12 avril le cinquantième anniversaire de la publication des résultats positifs de la vaccination contre la poliomyélite. Pas moins de dix lauréats du Prix Nobel (Werner Arber, Baruch Blumberg, Sydney Brenner, Peter Doherty, Roger Guillemin, François Jacob, Jean Marie Lehn, Rigoberta Menchù Tum, Kurt Wüthrich et Rolf Zinkernagel) ainsi que des personnalités comme Kul Gautam, Directeur Général Adjoint de L'Unicef, Alain Mérieux ou Federico Mayor ont animé cette journée « BioVision Nobel Laureates' Day » ouverte par François d'Aubert, Ministre délégué à la Recherche et clôturée par Raymond Barre. Ouverture sans équivalent au plan international pour BioVision, qui a vu se renforcer ainsi la participation des scientifiques pour cette quatrième édition et qui a su jouer son rôle de structure de dialogue en ouvrant le monde scientifique aux acteurs de la société et de l'industrie.

Enfin, le monde industriel représenté cette année par de grandes personnalités, Sir Tom McKillop, Directeur Général d'AstraZeneca, Dr. Charles O. Holliday, Président de DuPont,

Mr Guillaume Bastiaens, Vice Président de Cargill, M. Jean François Dehecq, Président de Sanofi-Aventis...a complété l'équilibre dans le Forum, en harmonie avec les scientifiques et la Société Civile, avec qui ont été menées de nombreuses rencontres et discussions.

L'organisation du Forum comportait, après la séance d'ouverture, neuf «conférences parallèles» organisées en ateliers et articulées autour des thèmes suivants :

- ❖ L'investissement dans les nouvelles thérapies est-il valable dès maintenant ou dans le futur ?
- ❖ Développer, fabriquer et utiliser des vaccins : quel est le plus difficile ?
- ❖ Bioéthique : quel est le décalage entre les principes et les populations ?
- ❖ Agriculture : cadre de vie, politique et développement durable
- ❖ Accès à l'alimentation pour tous
- ❖ Nourrir 9 milliards d'habitants d'ici 2050
- ❖ Biotechnologies industrielles : espoirs, craintes et défis
- ❖ Climat et Santé
- ❖ Nouvelles énergies

Selon la méthode qui a fait ses preuves lors des premiers Forums, chaque conférence, à l'issue d'une préparation de 18 mois permettant une sélection ad hoc des conférenciers et la création d'une véritable « alchimie d'échange », était animée par trois co-présidents représentant respectivement les acteurs de la recherche, de l'industrie et de la société civile.

Ces conférences étaient introduites par des sessions plénières thématiques traitant de sujets d'actualité :

- La santé pour tous ?
- Agriculture et Alimentation
- BioIndustrie et environnement

En marge du Forum, une conférence thématique intitulée « Recherches sur le cerveau et nouvelles technologies » a fait le point sur les avancées scientifiques dans ce domaine.

Enfin le 15 avril s'est tenue une séance de restitution des débats et de clôture, durant laquelle le Ministre de la santé, Philippe Douste-Blazy a prononcé une allocution.

Le Forum a été animé par 160 conférenciers, et suivi par plus de 1 600 participants provenant de 70 pays et se répartissant également selon le principe des « trois tiers » :

- des représentants du monde scientifique, dont les 10 lauréats du Prix Nobel, des représentants de l'Académie des Sciences, du Salk Institute, des grandes universités et des organismes internationaux de recherches ;
- des représentants de la Société Civile qui rassemble les mondes politique et administratif et les grands organismes internationaux : OMS, UNICEF, FAO, UNIDO, UNEP, OCDE, Banque Mondiale, Commission et Parlement Européens, les représentants des grandes ONG : Médecins sans Frontières, Handicap International, Care, Pharmaciens sans Frontières,...et de nombreux organes de presses ;

- des représentants du monde industriel issus des trois principaux secteurs des Sciences de la Vie, la santé, l'agroalimentaire et l'environnement.

Parallèlement au Forum BioVision se déroulaient plusieurs évènements parmi lesquels on peut citer :

#### ➤ **LES DINERS-DEBATS**

Onze dîners-débats ont eu lieu dans des sites prestigieux de Lyon. Animés par des modérateurs professionnels, ils ont permis à des experts de la recherche, de l'industrie ou de la société civile d'exposer le dernier état de sujets importants dans le domaine des Sciences de la Vie et d'engager dans une ambiance conviviale un débat constructif avec les participants. En outre, un dîner particulièrement suivi (250 personnes) organisé à l'Hôtel du Département a permis de comparer la dynamique d'innovation aux Etats-Unis, au Japon et en Europe ;

#### ➤ **LA CONVENTION D'AFFAIRES BIOSQUARE**

En même temps que le Forum s'est déroulée la cinquième édition de cette convention d'affaires réunissant les principaux acteurs «biotech» du secteur. Près de 1 100 participants de 36 pays, dont 690 dirigeants d'entreprises de biotechnologies ont participé à BioSquare, la positionnant ainsi comme la plus internationale des conventions d'affaires en Europe, avec plus de 4 500 rencontres en tête à tête, offrant aux entrepreneurs des biotechs l'opportunité de s'entretenir avec les développeurs des grands groupes, des investisseurs ou d'autres acteurs économiques.

Rappelons que les années paires, en l'absence du Forum, la convention d'affaires se déroule en Suisse (Zürich en 2002, Bâle en 2004 et Genève en 2006).

#### ➤ **LA JOURNEE BIOVISION TERRITORIAL**

Organisée par les collectivités locales (Ville de Lyon, Communauté Urbaine de Lyon, Département du Rhône, Région Rhône-Alpes), cette journée leur a permis de présenter les atouts de Lyon et de la Région en matière de recherche et d'entreprises, à des investisseurs potentiels participant au Forum. Les résultats de cette opération, dus notamment à la forte cohésion manifestée par l'ensemble des collectivités à cette occasion, ont été très encourageants.

#### ➤ **L'OPERATION BIOVISION.NXT**

Dans la lignée de BioVision 2001 et 2003, l'ouverture vers la « jeune génération » a permis à 90 doctorants et post-doctorants, choisis parmi les meilleurs des universités des cinq continents, de participer aux débats de BioVision et de rencontrer les scientifiques et les représentants des grands groupes industriels présents.

### ➤ **LES RENCONTRES SPECIALISEES**

Plusieurs réunions ont été organisées pour favoriser les rencontres entre experts des différents continents : Europe et Amérique Latine, Europe et Chine, Europe et Japon. D'autres l'ont été à la demande de partenaires souhaitant rassembler leurs membres à l'occasion du Forum, comme EuropaBio, organisation européenne des entreprises de biotechnologies, ou traiter d'un thème particulier, comme le Gouvernement du Canada sur la santé des femmes. Il convient de signaler particulièrement que, à l'occasion de BioVision, 35 associations de patients ont constitué l'Association internationale des associations de patients.

### ➤ **LE LANCEMENT DE L'EUROBIOCLUSTER SUD**

La Fondation a été chargée par le Grand Lyon et la Région de la création de l'Eurobiocluster Sud regroupant les potentiels scientifique et industriel de la zone allant de Heidelberg à Barcelone. La Commission Européenne encourage la mise en place de ce cluster qui confortera l'organisation de l'Europe en quatre grandes zones. Cette initiative a été formalisée à l'occasion du Forum BioVision le 14 avril 2005 par la signature d'un accord de partenariat par plusieurs collectivités ou organismes gérant des clusters locaux.

Ainsi le Forum BioVision, dont la prochaine édition se tiendra du **11 au 14 mars 2007**, est devenu un évènement de première importance aux niveaux local et international.

Localement, il fait de Lyon pendant une semaine la capitale mondiale des Sciences de la Vie, donne à la région une grande visibilité internationale et permet des contacts fructueux pour la recherche de partenaires et d'investisseurs.

Au niveau international, BioVision est devenu une plateforme incontournable de dialogue entre les partenaires des Sciences de la Vie, scientifiques, industriels et représentants de la Société Civile. Les avancées rapides de la science dans ce secteur et le développement concomitant des problèmes éthiques ne feront que renforcer son caractère indispensable.

## **PRISE DE DECISIONS, GESTION DES RISQUES ET BIOTECHNOLOGIES**

*Responsable du projet : Marie-France Callu, Professeur de Droit à l'Université Jean Moulin Lyon III*  
*Suivi pour la Fondation par Guy Barriolade, Délégué Général*

Pendant le premier Forum Mondial des Sciences du Vivant, BioVision en mars 1999, est apparue la nécessité de mener en Rhône-Alpes une réflexion sur la bioéthique définie comme « un ensemble de recherches, de discours et pratiques généralement pluridisciplinaires, ayant pour objet de clarifier ou de résoudre des questions à portée éthique et sociétale suscitées par l'avancement et l'application industrielle des sciences biomédicales ».

La Fondation Scientifique de Lyon et la Fondation Mérieux ont donc décidé de lancer un projet intitulé « Bioéthique, prise de décisions et gestion des risques ». Ce projet était conduit par un groupe de pilotage associant aux deux Fondations des représentants des Universités Lyon I, Lyon II, Lyon III, et Grenoble I, de l'Université Catholique de Lyon, de l'Ecole Normale Supérieure de Lyon, de l'Ecole Nationale des Travaux Publics de l'Etat, des Hospices Civils de Lyon et des entreprises Biomérieux et Ernst & Young. Les réflexions sont menées par une équipe de recherche-action pluridisciplinaire (biologiste, juriste, anthropologue, philosophe, théologien, ingénieur, ...) dont l'objectif vise une approche méthodologique d'aide à la décision pour les décideurs impliqués dans les Sciences du Vivant.

Après un séminaire intitulé « Gestion des risques et prise de décisions » organisé en février 2000, les réflexions se sont élargies à l'ensemble des biotechnologies et ont pris pour support les cellules-souches, exemple jugé significatif des questions posées par les développements actuels des recherches. Un rapport intermédiaire rédigé par Taoufik Bourgo, Docteur en Droit et enseignant à l'Université Jean Moulin Lyon III, a été publié en 2002.

En 2003, un colloque / séminaire, financé par la Fondation Scientifique de Lyon, a été organisé les 7 et 8 février à l'Ecole Nationale des Travaux Publics de l'Etat, avec quatre objectifs :

- Favoriser la rencontre d'industriels, de chercheurs et de doctorants pour un débat ouvert sur les enjeux rencontrés dans les domaines concernés ;
- S'interroger sur l'évolution des biotechnologies et leur impact potentiel sur nos sociétés ;
- Développer une réflexion éthique à propos de ces développements technoscientifiques, à la lumière des sciences humaines et sociales ;
- Proposer des initiatives en Rhône-Alpes capables de soutenir une dynamique de recherche à l'échelle européenne.

Le colloque avait été préparé par une enquête menée auprès de laboratoires et d'industriels sur l'effet des perceptions du grand public sur leurs choix en matière de recherche, de développement industriel et de communication.

En 2004, le groupe de pilotage qui conduit ce projet, a mené une réflexion sur la réorientation du thème central de ses travaux, qui doit s'inscrire dans le domaine des Sciences du Vivant, envisagé sous le triple aspect biologique, philosophique et juridique et doit intéresser à la fois les scientifiques et les industriels. Il a décidé d'orienter les travaux sur une approche comparative internationale de la notion de « Vivant » et sur les conséquences que cela implique, en particulier pour les industriels, en matière de brevetabilité. Une comparaison entre la France et la Chine a été retenue comme premier champ d'étude, ce qui permet d'inscrire cette recherche dans les liens, déjà existants, entre notre Région et Shanghai.

La comparaison entre les conceptions françaises et chinoises portera sur les points suivants :

- la notion de vivant, que mettons nous sous ce terme ?
- à l'intérieur de ce vivant, ce qui est brevetable et ce qui ne l'est pas
- et dans ce qui est brevetable, dans quelles conditions cette brevetabilité est-elle possible ?

Cette approche comparative devrait permettre :

- d'étudier la seule civilisation qui ait développé une philosophie du monde élaborée fortement à l'écart de notre philosophie occidentale, gréco-romaine ;
- d'apprendre à comprendre chacune de ces conceptions à travers le regard de l'autre ;
- de permettre à ces deux conceptions de pouvoir s'enrichir ;
- de permettre aux industriels des deux nations de mieux travailler ensemble.

La première étape de la démarche a compris deux rencontres à Lyon en décembre 2004 puis en avril 2005, à l'occasion de BioVision, avec le Professeur Chen Zhu de l'université de Shanghai.

Les responsables du projet ont entrepris ensuite des demandes visant à inscrire leurs demandes dans un cadre plus officiel. Il s'est agi d'abord de rechercher un statut juridique pour le groupe en sollicitant son intégration dans le PUL (Pôle Universitaire Lyonnais) ce qui a conduit à lui donner un statut d'entité abritée. Ensuite, un contact a été pris avec la Région pour obtenir son soutien et notamment profiter des liens privilégiés qu'elle entretient avec la ville de Shanghai.

Parallèlement aux travaux et rencontres de réflexions, un enseignement de sensibilisation de trois jours a été mis en place pour les doctorants des Ecoles Doctorales des Sciences de la Vie de la Région Rhône-Alpes. Regroupant l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur concernés, cette action, qui permet de former une quarantaine de doctorants chaque année, a lieu alternativement à Lyon et à Grenoble. En 2005, elle s'est tenue à Lyon et a connu un grand succès.

## CONFLUENCE DES SAVOIRS

*Responsable du projet pour la Fondation Scientifique de Lyon :  
Guy Barriolade, Délégué Général*

Cinq fondations lyonnaises ayant des activités dans les domaines scientifique, éducatif ou culturel, la Fondation Scientifique de Lyon, la Fondation Entreprise Réussite Scolaire, la Fondation Jeunesse Avenir Entreprise, la Fondation Napoléon et Léa Bullukian et la Fondation Renaud ont créé en avril 2002, avec le Muséum et l'Ecole Normale Supérieure de Lyon, l'association « Confluence des Savoirs ». Celle-ci organise pendant chaque « année scolaire » un cycle de conférences qui présentent l'originalité d'associer sur le même thème un scientifique, au sens large, et un artiste.

L'objectif des conférences est de répondre aux besoins du public, dans un monde de plus en plus complexe, et de lui permettre de s'informer, de comprendre, voire d'échanger avec des experts et des spécialistes. Elles préfigurent aussi le Musée des Confluences dont le concept reposera sur les rapports entre la science et la société et souhaitent contribuer à éviter le rejet sociétal des nouvelles technologies ou des avancées de la science.

Ces conférences, gratuites, ont lieu à l'amphithéâtre Charles Mérieux de L'ENS Lyon et se terminent par un débat avec le public.

Au premier semestre 2005 ont eu lieu les trois dernières conférences du cycle 2004-2005:

- mardi 1<sup>er</sup> février 2005 : **L'ERREUR SCIENTIFIQUE**
  - Girolamo Ramunni, Professeur des Universités, professeur d'histoire des sciences et des techniques à l'Université Lumière Lyon II
  - Heiko Buchholz, Artiste (intervention théâtrale)
  
- mardi 8 mars 2005 : **QUESTION D'ÉTHIQUE**
  - Axel Kahn, Docteur en médecine, directeur de l'Institut Cochin
  - Gérard Rancillac, Artiste plasticien

- mardi 12 avril 2005 : **A PROPOS DE CANCER**
  - Jean-Paul Laplace, Directeur de recherche à l'INRA, Président de l'Institut français pour la nutrition
  - Elisabeth Macocco, Comédienne et metteur en scène
  
- mardi 10 mai 2005 : **NOUVELLES ENERGIES**
  - Victor Sanchez, Directeur du département des Sciences pour l'Ingénieur au CNRS
  - Jean-Claude Dunyach, Auteur de science-fiction

Pendant les cinq conférences du cycle 2004/2005, une enquête a été menée auprès des participants (200 personnes environ par conférence). Elle a traduit un fort intérêt de ceux-ci, comme le montrent les résultats ci-après :

<b>Ont l'intention de revenir à d'autres conférences</b>	<b>96%</b>
<b>Recommanderaient certainement le cycle de conférences</b>	<b>69%</b>
<b>Sont très satisfaits</b>	<b>55%</b>
<b>Sont assez satisfaits</b>	<b>39%</b>

Il convient de noter que les deux regards proposés sont également appréciés (74% de très ou assez satisfait du regard scientifique et 81% pour le regard artistique).

Les manifestations ont repris à l'automne 2005 avec la première conférence du cycle 2005-2006 :

- mardi 22 novembre 2005 : **POURQUOI ÇA NE VA PAS PLUS MAL**
  - Patrick Viveret, conseiller référendaire à la Cour des Congrès
  - Sandra Martinez, danseuse et chorégraphe

Il faut rappeler que l'on peut retrouver ces manifestations sur le site de l'Ecole Normale Supérieure de Lyon : [www.ens-lyon.fr](http://www.ens-lyon.fr), rubrique Actualité / Diffusion des savoirs / conférences d'intérêt général.

## ANNEE MONDIALE DE LA PHYSIQUE

*Responsable du projet : Séverine Lissonde puis Myriam Cimala,  
chargées de mission*

L'année 2005 a été déclarée Année Mondiale de la Physique (AMP) par l'UNESCO, puis année internationale de la physique par un vote de l'Assemblée générale des Nations Unies. L'AMP 2005 a été organisée en France par la Société Française de Physique et lancée officiellement à Lyon le 25 janvier 2005.

Au-delà d'une célébration légitime du centième anniversaire de l'année miraculeuse d'Einstein, à l'origine de cette année mondiale, l'objectif a été de réagir face à la désaffection des jeunes pour les études scientifiques : toucher les personnes en quête d'orientation (collégiens), leurs prescripteurs (parents, professeurs) et sensibiliser le grand public à l'importance de la physique dans l'évolution de notre société.

Dès l'automne 2003, les communautés physiciennes de Grenoble et de Lyon ont manifesté leur souhait de donner tout son éclat à l'Année Mondiale de la Physique 2005. Avec le soutien de la Région Rhône-Alpes, elles ont décidé, en 2004, d'élaborer un projet régional commun et de solliciter la Fondation Scientifique de Lyon pour en assurer la gestion. Deux structures de pilotage ont été créées pour l'organisation de manifestations : l'une dans l'académie de Grenoble, l'autre dans l'académie de Lyon. A Lyon était centralisée la gestion budgétaire et la coordination régionale, au sein de la Fondation Scientifique de Lyon. L'action des comités dans les deux académies a été coordonnée par des réunions régionales mensuelles, tenues alternativement à Lyon et à Grenoble.

Cette structuration à plusieurs niveaux a permis d'élaborer un programme reconnu en France comme l'un des plus dynamiques, car rassemblant d'emblée tous les partenaires potentiels : les instituts et universités scientifiques, les grandes écoles, les collectivités locales, les rectorats, des entreprises et, bien entendu, les Centres de Culture Scientifique, Technique et Industrielle (CCSTI), les musées, les bibliothèques municipales et les médiateurs régionaux.

La physique, a été envisagée comme science, mais aussi dans ses développements techniques et technologiques, qui nous apprennent à observer, expérimenter, douter, raisonner et contribuent ainsi à la formation de citoyens responsables. Pour l'avenir de notre société, le choix, par les jeunes, de métiers dans le domaine des sciences et des techniques est donc un excellent investissement. En tenant ce langage, l'AMP 2005 a été en Rhône-Alpes l'occasion de resserrer les liens entre tous les acteurs engagés pour la physique : chercheurs, enseignants du primaire, du secondaire et d'universités, partenaires des autres disciplines, ingénieurs... Elle a aussi permis de constater qu'un grand nombre de scientifiques et de professionnels mettent une sincère volonté à participer à des rencontres avec les jeunes et le grand public.

Les organisateurs et intervenants de l'AMP 2005 en Rhône-Alpes ont tenté de montrer que la physique est passionnante, aujourd'hui comme hier, et qu'elle est présente sous de multiples formes, comme en témoigne la richesse des métiers de la physique. Sans cette science, les innovations technologiques dans des domaines aussi différents - par exemple - que les télécommunications ou les sciences de la vie, n'auraient pu avoir lieu. L'AMP 2005 a montré que la physique s'applique dans de nombreux domaines, comme la santé (imagerie et thérapie), la musique (synthèse des sons) ou l'art plastique (lumière et couleurs), entre autres. Au-delà, la physique est au cœur des interrogations actuelles de notre société, face à des évolutions pas toujours suffisamment lisibles et bien comprises, tels que les choix énergétiques, l'environnement, les systèmes de communication, les nanotechnologies. De nombreux débats ont donc été organisés cette année pour aborder avec des spécialistes en sciences humaines ces questions de société.

L'AMP 2005 a été l'occasion de rassembler la science et la technologie sur des logiques de projets, particulièrement en Rhône-Alpes, où le poids des formations d'ingénieurs est des plus élevés. L'image de la physique et des sciences pourrait être durablement réhabilitée aux yeux des jeunes et du grand public si les actions lancées au cours de cette année se pérennisent.

Le tableau ci-après récapitule les très nombreuses manifestations qui ont eu lieu dans la région.

# L'ANNEE MONDIALE DE LA PHYSIQUE 2005

## DANS LA REGION RHONE-ALPES EN CHIFFRES

### GLOBALEMENT ...

- ❖ 350 événements
- ❖ 110 établissements, institutions ou entreprises partenaires
- ❖ 125 personnes impliquées dans l'organisation
- ❖ 1 000 intervenants (conférenciers, guides, moniteurs, artistes, ...)
- ❖ 200 000 participants dont plus de 50 000 scolaires

### ... ET PLUS EN DETAIL

1. **Le lancement national de l'opération** à Lyon avec l'Académie des Sciences
  - ❖ 16 intervenants
  - ❖ 1 150 participants dont 350 jeunes
2. Sur le thème « **Physique et Art** » :
  - ❖ 50 manifestations : spectacles de danse, théâtre, musique, expositions, festivals
  - ❖ 12 600 spectateurs
3. Dans le cadre des « **Actions Jeunes** » :
  - ❖ 250 réalisations (expériences, rencontres, expositions, visites, concours, ...)
  - ❖ 750 intervenants
  - ❖ 166 000 participants
4. Sur le thème « **Physique et Santé** »
  - ❖ 17 manifestations (visites, conférences, expositions, t'chats, ...)
  - ❖ 2 125 participants
5. Pour « **Physique et Société** »
  - ❖ 37 conférences, conversations publiques, ...
  - ❖ 4 570 participants
6. Sur le thème « **Physique, Enseignement, Recherche** »
  - ❖ la diffusion d'une plaquette nationale sur les métiers de la physique
  - ❖ la réalisation d'un document sur la Physique dans l'académie de Lyon
  - ❖ un colloque qui sera pérennisé, les « Journées de l'Enseignement de la Physique et de ses Interfaces » (JEPI) avec 120 participants
7. Le « **Camion des Sciences** »

Réalisé et géré par le Centre de culture scientifique, technique et industrielle de Grenoble, il sillonnera pendant trois ans la région Rhône-Alpes. Il permettra de présenter chaque année à plus de 10 000 scolaires des expériences de physique interactives sur un mode ludique, sous le titre « La physique fait du sport ».

Pour en savoir plus : <http://amp2005.in2p3.fr>



# FORUM INTERNATIONAL ECONOMIQUE ET SOCIAL

*Directeur du projet : Jacques Terrenoire, adjointe Rachel Haab*

Dans sa séance de travail du 13 juin 2005, le Conseil d'Administration a approuvé le projet d'organisation, par la Fondation, d'un Forum International Economique et Social, menée en étroite collaboration avec le Grand Lyon et la Région Rhône-Alpes.

## **1.1 - Les caractéristiques principales du forum :**

Ce Forum est un lieu de confrontation et de capitalisation autour des innovations économiques et sociales. La première édition aura lieu du 25 au 28 octobre 2006. Il pourrait devenir récurrent (biennal) en cas de succès.

**Les trois objectifs principaux** sont :

- de faire émerger des idées et des axes de réflexion nouveaux sur les enjeux de la mondialisation, à partir d'un débat multi-acteurs.
- d'affirmer le rôle des villes et des territoires dans la mondialisation et de créer des dynamiques de coopération entre acteurs et entre territoires.
- de constituer en Rhône-Alpes un pôle permanent de réflexion dans le domaine de l'innovation socio-économique, associant enseignement, recherche et expérimentations des acteurs.

**Trois grandes thématiques** seront traitées au Forum 2006 :

- Vers une chaîne mondiale de production et d'échanges plus équilibrée ?
- Quelles logiques de financement et de gouvernance pour un développement mieux partagé ?
- Comment les parties-prenantes peuvent-elles anticiper et construire collectivement ?

**Déroulement** : Le Forum proposera sur 3 jours, au Palais des Congrès de Lyon, plusieurs formats de rencontres et de débats : des présentations individuelles d'initiatives, des tables rondes thématiques, des forums libres, des rencontres individuelles, des séances plénières.

## **1.2- Etat d'avancement au 31 décembre 2005**

A moins d'un an du Forum, un certain nombre de points clés du dispositif ont été mis en place.

## **Organisation :**

Un **Comité de Parrainage** constitué de personnalités économiques, politiques, scientifiques et intellectuelles d'envergure internationale. Il apporte une garantie d'excellence scientifique et une « garantie morale ».

Une trentaine de noms sont confirmés : M. Pascal Lamy, Directeur Général, Organisation Mondiale du Commerce, M. Juan Somavia, Directeur Général, Bureau International du Travail, M. Abdoulaye Wade, Président de la République du Sénégal, M. Raymond Barre, Premier Ministre, M. Marcel Boisard, Sous-secrétaire Général des Nations Unies, Directeur Général de l'UNITAR, M. Jacques Delors ; M. John Monks, Secrétaire Général de la Confédération Européenne des Syndicats ; M. François Périgot, Président de l'Organisation Internationale des Employeurs; M. Guy Ryder, Secrétaire Général de la Confédération Internationale des Syndicats Libres, M. Louis Schweitzer, Président du Conseil d'Administration, Renault, M. Bertrand Collomb, Président, Lafarge S.A...

Un **Comité d'Orientation**, constitué de représentants d'entreprises, de responsables syndicaux, de chercheurs et de représentants de la société civile, a pour fonction d'orienter les réflexions du forum, de sélectionner les ateliers et les cas présentés, de définir le format du forum, la méthodologie de débats et de restitution des travaux.

Ce comité est composé actuellement d'acteurs nationaux : Bernard Brunhes, Alain-Charles Martinet, Patrick Viveret, Michel Weill, Danielle Kaisergrüber, Pierre-Yves Gomez, Emmanuel Julien, Pierre Héritier, Antoine Martin, Robert Villeneuve, Evelyne Gaeng.

Il s'est réuni quatre fois en 2005 et devrait s'ouvrir en 2006 à une plus large représentation internationale.

Un **Comité de Suivi** associe les organisateurs et les financeurs, représentés par les élus et leurs équipes de la ville de Lyon, du Grand Lyon et de la Région Rhône-Alpes.

Ce groupe concrétise l'implication des partenaires dans le projet en apportant des avis sur les orientations du Forum et en contrôlant l'état d'avancement du Forum. Le Comité de Pilotage se réunit une fois par trimestre.

Une **Structure opérationnelle** a été constituée au sein de la Fondation Scientifique de Lyon et du Sud-Est. Elle est chargée de la mise en œuvre du projet sous la supervision du Comité de Suivi. Cette structure est constituée à fin 2005 d'une équipe restreinte de quatre personnes. Cette équipe s'étoffera au fur et à mesure de la montée en charge du projet, notamment pour assurer la présence des différents acteurs souhaités et la coordination scientifique des contenus.

Elle s'appuie sur les autres personnels de la Fondation et sur des compétences extérieures pour certaines de ces activités. La partie logistique et technique a été confiée à un prestataire extérieur suite à une consultation externe.

### **Projet intégré au Forum : Le Forum Européen LOGOSSD**

Un dossier a été déposé auprès de la Commission Européenne pour la mise en place d'un projet de Forum Européen sur le dialogue social sectoriel et la gouvernance territoriale, et ce avec le soutien de partenaires européens suivants: l'Union Européenne des Associations de PME (UEAPME), le Centre Européen des Entreprises à Participation Publique (CEEP), la Confédération Européenne des Syndicats, les villes de Frankfort, Barcelone et Birmingham, ainsi que le réseau européen de ville, Eurocities.

Le projet a été accepté par la Commission Européenne en novembre 2005 pour un financement à hauteur de **350 000 euros** sur un budget global de 420 000 euros.

**Stratégie de partenariat :** Des premières prises de contacts ont été effectués en 2005 avec les partenaires nationaux et internationaux déterminants pour la construction du forum. Ils ont été approchés dans le but d'identifier et de préciser leurs modalités d'intervention sur le Forum.

Au 31 décembre 2005, le Forum a reçu le soutien des partenaires suivants: Bureau International du Travail (BIT), Processus d'Helsinki, Confédération Internationale des Syndicats Libres, Association Internationale des Coopératives, groupe Suez, l'Institut National du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, l'Agence Nationale pour l'Amélioration des Conditions de Vie et de Travail, Lasaire.

**Stratégie de Communication :** elle a eu pour objectif premier « d'installer » l'identité du Forum (logo, positionnement, spécificités...) par le biais d'une diffusion régulière et directe d'informations sur le forum : envoi de brochures auprès d'un fichier de 2 800 contacts utiles enregistrés à la fin 2005, participation à des manifestations internationales (Forum: OCDE à Paris, Forum GO5/ONG à Montréal, Conférence d'Helsinki, AG de l'ICA à Carthagène...), mise en place d'un site trilingue ouvert le 19 novembre 2005 (accompagné de campagne e-mailing, d'action de référencement naturel optimisé).

Une action d'information a été menée vis-à-vis de la presse : communiqué de presse en juin, démarche de partenariats avec la revue Acteurs de l'Economie.



## **FONDS IGNACE-PHILIPPE SEMMELWEIS POUR LA RECHERCHE ET L'ACTION CONTRE LES INFECTIONS NOSOCOMIALES**

*Responsable du projet : Danielle Bavasso*

Lors de sa réunion du 21 juin 2005, le Conseil d'Administration de la Fondation Scientifique de Lyon a décidé de créer le Fonds Ignace-Philippe Semmelweis, dont l'objectif est de soutenir la maîtrise des risques d'infections nosocomiales.

\*\*\*

### **LES MALADIES NOSOCOMIALES**

Le groupe des infections « nosocomiales », actuellement appelées « infections associées aux soins de santé » (IASS), réunit l'ensemble des infections de toute nature (bactériennes, virales ou autres) qui surviennent à l'occasion ou dans les suites d'un épisode de soins, qu'il y ait eu hospitalisation ou non et quel que soit le mécanisme de ces infections.

En 2001, le ministère de la santé a rendu publics les résultats d'une des plus grandes enquêtes jamais réalisées, l'enquête nationale de prévalence des infections nosocomiales 2001. Concernant 1 533 établissements représentant 77% des lits hospitaliers français et 305 656 patients hospitalisés, elle montrait que parmi ces derniers, 21 010 présentaient une ou plusieurs infections nosocomiales le jour de l'enquête, soit un taux de prévalence de 6.9%. Parmi les infections, 15% avaient été acquises préalablement dans un autre établissement. On observe toutefois une tendance à la réduction du risque nosocomial ce qui est à mettre au crédit des efforts réalisés par les établissements et équipes de soins français depuis une quinzaine d'années.

Parallèlement les réseaux de surveillance systématique des patients hospitalisés en chirurgie montrent entre 1999 et 2002 un taux moyen d'incidence des infections du site opératoire (ISO) d'environ 2 infections pour 100 interventions, une fréquence très variable selon les interventions : 5 infections pour 1 000 prothèses de hanche, 4 infections pour 100 césariennes et plus de 11 infections pour 100 opérés de chirurgie colique. Là aussi, une réduction significative des taux d'infection a été observée au cours des dernières années notamment chez les patients présentant moins de facteurs de risque.

En matière de prévention, les établissements hospitaliers français ont fait des efforts comparables et quelquefois supérieurs aux autres pays développés ayant un système de santé semblable. Toutefois ces efforts connaissent des limites et de nombreux patients ont encore à souffrir de complications infectieuses de mécanismes parfois complexes et imparfaitement élucidés. Le nombre de décès attribuables aux infections récemment estimé à environ 4 200 par an en France est encore trop élevé. L'Organisation Mondiale de la Santé ainsi que l'Union Européenne ont placé au premier rang de leurs préoccupations la sécurité des patients, notamment vis-à-vis des risques infectieux. Quant aux usagers, ils perçoivent là un phénomène en cours d'aggravation d'autant que les médias diffusent plus facilement les échecs que le succès de prévention.

## **LA LUTTE CONTRE LES INFECTIONS NOSOCOMIALES**

En France les Centres de coordination de la lutte contre les infections nosocomiales (CCLIN) ont une mission de lutte contre les infections contractées à l'hôpital. Au niveau inter-régional, cinq CCLIN (Est, Ouest, Paris-Nord, Sud-Est et Sud-Ouest) ont été mis en place par arrêté du 3 août 1992 : ils sont chargés de mettre en place la politique définie au niveau national et d'animer la coopération inter-hospitalière.

Les CCLIN ont pour mission de soutenir et d'orienter l'action des établissements de santé dans le cadre du programme national de lutte contre les infections nosocomiales. Ainsi chaque CCLIN représentant chaque inter-région doit :

- coordonner les actions de lutte contre les infections nosocomiales ;
- organiser un recueil épidémiologique standardisé de données d'incidence et de prévalence des infections nosocomiales (à partir d'un réseau local d'établissements ou organismes publics ou privés de prévention ou de soins) ;
- mettre au point des protocoles d'investigation épidémiologique et réaliser des études sur les risques infectieux et leur prévention ;
- élaborer un guide de l'hygiène et des bonnes pratiques de soins à destination des établissements concernés ;
- apporter une assistance technique, des conseils et de la documentation aux établissements en cas de besoin ou de formation ;
- animer un réseau de responsables de comité de lutte contre les infections nosocomiales (CLIN).

Les CCLIN disposent d'une équipe pluridisciplinaire, composée de médecins, pharmaciens, cadres infirmiers hygiénistes, statisticiens, etc. Depuis le début de leur création, ils ont mis en place des réseaux de travail : réseaux de surveillance des bactériémies, des infections du site opératoire, des infections en réanimation, etc.

## **L'INITIATIVE PRIVEE**

Compte tenu de l'ampleur des besoins que les dispositifs publics ne suffisent pas à satisfaire et de la manifestation de volonté de familles de malades souhaitant s'impliquer dans la lutte contre les infections nosocomiales, le Professeur Jacques Fabry, responsable scientifique du

CCLIN Sud-Est, a proposé la création d'un fonds dédié à cette activité, proposition acceptée par la Fondation.

Le Fonds sera destiné à recueillir auprès du public, et des acteurs économiques et associatifs, notamment par des dons et legs, les ressources nécessaires pour soutenir la maîtrise des risques d'infections nosocomiales dans les hôpitaux de la région de Lyon.

L'utilisation des ressources, placées par la Fondation sur un compte dédié, se fera sur proposition d'un Comité d'orientation constitué à l'initiative du C.CLIN Sud-Est (Centre de Coordination de la Lutte contre les Infections Nosocomiales).

Elle pourra concerner :

- la mise au point, la diffusion et l'évaluation d'outils innovants et de techniques de **prévention** appropriés au bénéfice des établissements publics et privés de la Région de Lyon.
- le soutien à la **recherche** par tous les moyens appropriés : organisation et publication de colloques scientifiques, aide au démarrage de projets innovants susceptibles de conduire à des financements européens ou nationaux (PHRC), soutien à des thèses de doctorat...

Le Fonds a été nommé Ignace-Philippe Semmelweis du nom du chirurgien et obstétricien hongrois qui remarqua avec perspicacité le rôle de la transmission du « processus pathogène ». Avant l'heure, Semmelweis a découvert ce que l'on appelle maintenant l'infection nosocomiale, de même que la fonction antiseptique d'un produit.



**ACTIVITES AU SERVICE DU  
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**



## FONDS D'INNOVATION DU DEPARTEMENT DU RHONE

***Responsables du projet : Michel Jouffret avec Bernard Isoard et Jacques Gauckler***

Le Fonds d'Innovation du Conseil Général du Rhône, créé le 16 mai 1979, a été mis en place par la convention du 29 août 1979 liant le Département du Rhône et la Fondation Scientifique de Lyon et du Sud-Est. Cette convention a fait l'objet d'avenants les 18 février 1983, 7 avril 1989, 19 mars 1991 et 30 janvier 1995, et a été renouvelée le 11 janvier 2005 en adjoignant aux partenaires la Chambre de commerce et d'industrie de Lyon.

Le Fonds est destiné à soutenir des projets innovants présentés par des entreprises du Département du Rhône. Ces entreprises sont généralement de création récente ou en cours de création, mais aussi quelquefois des entreprises dont le projet innovant doit conforter le développement, voire assurer la pérennité.

Les règles de fonctionnement applicables actuellement, peuvent être résumées ainsi :

➤ Le Fonds peut bénéficier aux entreprises du département du Rhône créées depuis moins de trois ans et présentant un caractère innovant.

➤ Il peut accorder des prêts sans intérêt d'un montant maximal de 40 000 euros, remboursables en trois tiers égaux, respectivement trois, quatre et cinq ans après leur versement.

➤ Les dossiers sont instruits par la Chambre de commerce et d'industrie de Lyon et la décision est prise par un comité rassemblant des représentants du Conseil Général, de la Fondation et des principaux organismes publics ou privés dont la mission est d'aider les jeunes entreprises.

➤ La Fondation, quant à elle, est chargée de la gestion administrative et financière des prêts, et surtout suit et conseille les entreprises aidées grâce aux services compétents d'anciens cadres d'entreprises.

Par la simplicité de la procédure, par l'absence du paiement d'intérêts et par l'effet de levier des prêts, le Fonds d'Innovation est un outil d'une remarquable efficacité pour accompagner le démarrage des entreprises innovantes dans le Rhône.

Au cours de l'année 2005, le comité responsable de l'octroi des prêts s'est réuni trois fois et a décidé de soutenir dix-sept entreprises, pour un montant total de 660 000 €.

### Lors de sa réunion du 10 Février 2005

- ❖ **FOXSTREAM (Genas)** : édition de logiciels dans le secteur de la sécurité ; le système analyse en temps réel l'image vidéo sur des applications de surveillance et déclenche une alerte en cas de besoin. Un prêt de 40 000 euro a été accordé pour permettre à l'entreprise d'accélérer le développement de nouveaux modules. Il a été versé selon les termes de la convention du 26/4/2005
- ❖ **ABELL ENTERTAINMENT (Villeurbanne)** : développement de jeux vidéo en utilisant un lecteur DVD de salon comme support. Un prêt de 40 000 euros a été accordé pour compléter le financement de la R&D et notamment un banc de tests. Ce prêt a été versé selon les termes de la convention du 31/5/2005.
- ❖ **NUMEO (Ecully)**: création de services internet haut débit en zones rurales ne demandant pas de support financier aux collectivités locales. Un prêt de 40 000 euros a été accordé pour compléter le financement du développement de la Numeobox .Ce prêt a été versé selon les termes de la convention du 20/5/2005
- ❖ **ERYTECH PHARMA (Lyon)**: thérapie cellulaire par encapsulation de principes actifs dans les composants du sang. Un prêt de 40 000 euros a été accordé pour l'investissement d'un laboratoire de tests in vitro. Ce prêt a été versé selon les termes de la convention du 2/5/2005
- ❖ **PULSATIS (Lyon)**: Conception, développement et commercialisation de bornes interactives pour enseignes spécialisées. Un prêt de 40 000 euros a été accordé et versé selon les termes de la convention du 10/5/2005

### Réunion du 9 Juin 2005

- ❖ **BIOTRAY (Lyon)** : fabrication de surfaces microstructurées et vente d'appareillages pour réaliser ces surfaces. Un prêt de 40 000 euros a été accordé pour accélérer le programme de R&D de chimie des surfaces et recruter un ingénieur. . Ce prêt a été versé selon les termes de la convention du 9/9/2005
- ❖ **EMBEDIA (Lyon)** : systèmes interactifs permettant de distribuer des informations (texte, image) vers des équipements mobiles (téléphones, PDA). Un prêt de 40 000 euros a été accordé pour financer la sous-traitance de cette réalisation. Ce prêt a été versé selon les termes de la convention du 21/7/2005
- ❖ **EO-EDPS (Lyon)** : dispositif permettant aux personnes malvoyantes de s'orienter et se localiser dans des bâtiments publics et extension de ce dispositif à d'autres personnes handicapées. Un prêt de 40 000 euros a été accordé pour financer la sous-traitance de cette réalisation. Ce prêt a été versé selon les termes de la convention du 19/7/2005

- ❖ **BIOM'UP (Lyon)** : Développement et commercialisation de polymères biologiques de type collagène pour des applications biomédicales. Un prêt de 40 000 euros a été accordé pour investir dans un outil de développement et de production. Ce prêt a été versé selon les termes de la convention du 20/9/2005
- ❖ **LITTLE WORLDS STUDIO (Lyon)**: création et développement de logiciels de jeux sur plateforme DVD. Un prêt de 40 000 euros a été accordé pour financer le développement d'un nouveau logiciel de DVD interactif. Ce prêt a été versé selon les termes de la convention du 13/9/2005
- ❖ **AVEIS (Saint-Fons)** : Développement de logiciels de gestion d'affaire à destination de PME et PMI. Un complément de prêt de 20 000 euros a été accordé pour recruter un ingénieur développeur fortement impliqué dans le programme. Ce prêt a été versé selon les termes de la convention du 26/7/2005 et vient en complément des 20 000 euros précédemment accordés et versés.

#### Réunion du 8 novembre 2005

- ❖ **LISAP (Villeurbanne)** : Ingénierie industrielle ; mesures de température pour l'industrie aéronautique et spatiale. Un prêt de 40 000 euros a été accordé pour renforcer les compétences de l'entreprise en gestion.
- ❖ **CHEMOPTICS (Lyon)** : Produits chimiques pour l'industrie optique ; Un prêt de 40 000 euros a été accordé pour aider l'entreprise à mieux assurer la protection industrielle de son projet au plan mondial.
- ❖ **L.WORKS (Lyon)** : conception et commercialisation de systèmes de sécurité électronique ; Un prêt de 40 000 euros a été accordé pour l'aider dans ses recrutements indispensables.
- ❖ **INWI (Villeurbanne)** : logiciels interactifs pour le recueil l'échange et l'analyse d'informations en temps réel lors d'événements rassemblant un nombre significatif de participants ; Un prêt de 40 000 euros a été accordé pour l'aider dans ses recrutements. Ce prêt a été versé selon les termes de la convention du 14/12/2005
- ❖ **NORAKER (Neuville sur Saône)** : développement de biomatériaux à base de bioverres pour les applications de substitution osseuse ; Un prêt de 40 000 euros a été accordé pour le financement de tests pré- cliniques
- ❖ **OSLO (Lyon)** : logiciel original permettant de gérer en temps réel le fonctionnement des entreprises (en particulier dans les domaines de la production et de la logistique) ; Un prêt de 40 000 euros a été accordé pour embaucher un ingénieur informatique et accélérer ainsi le développement du logiciel.

### PRETS VERSES EN 2005

13 versements ont été effectués en 2005 :

- Un versement KAZIELTYS correspond à une décision de 2004
- Les 12 autres versements correspondent à des décisions du comité pendant l'année 2005
- Un versement a été annulé ; il s'agit de Robot Cell Net, qui s'était vu accorder un prêt le 25 Octobre 1999, sous réserve de création de la société. Cette création n'ayant toujours pas eu lieu, il a été signalé au créateur que l'accord de prêt était caduc.

### PRETS EN ATTENTE

5 prêts correspondent à des décisions du comité du 8 Novembre 2005 et seront versés en Janvier 2006. Il s'agit des sociétés LISAP, CHEMOPTICS, L.WORKS, NORAKER, et OSLO.

Le 24 novembre 2004, la Fondation a réuni les responsables des entreprises ayant récemment bénéficié d'un prêt. Cette rencontre, qui s'est déroulée dans un climat convivial au Palais du Commerce récemment rénové, a permis aux participants d'échanger leurs expériences et de donner leur avis sur le Fonds d'Innovation. Les chefs d'entreprise présents ayant exprimé leur satisfaction, cette expérience sera reconduite et des actions de soutien aux sociétés seront mises en place.

L'évolution du Fonds d'Innovation en 2005 est retracée dans le tableau ci-après.

	Valeur au 01/01/05	Evolution	Valeur au 31/12/05
Dotations du Conseil Général	4 088 785	500 000	4 588 785
+ sommes remboursées	+ 3 143 095	140 642	+ 3 283 737
- prêts et subventions payés	- 6 794 113	- 498 000	- 7 292 113
- frais de fonctionnement	-138 977	- 3 569	- 142 546
- redevances F.S.L.S.E. et CCIL	- 240 865	- 19920	- 260 785
Trésorie	73 166		192 319
- prêts accordés en attente	- 76 112	- 123 888	-200 000
- frais de gestion liés aux prêts en attente	-3044		- 8 000
<b>= Sommes disponibles à prêter</b>	<b>-5 990</b>		<b>- 15 680</b>

Ce tableau appelle les commentaires suivants :

- Compte-tenu du versement de 500 000 € effectué en 2005, le montant total des dotations versées par le Conseil Général du Rhône depuis l'origine est de 4 588 785 €.
- Les remboursements effectués en 2005 ont totalisé 140 642 € portant le total des remboursements à 3 283 737 €
- Le montant des prêts payés (à 13 entreprises) s'est élevé à 498 000 €, portant le total des prêts et subventions versés depuis la création du Fonds à 7 292 113 €.
- Les autres dépenses (frais de gestion et de fonctionnement) se sont élevées à 23 489 €, portant le total depuis 1979 à 403 331 €.
- Les prêts accordés en attentes correspondent des décisions de la réunion du 8 novembre 2005 et s'élèvent à 200 000 €.
- Compte-tenu des prêts en attente et des frais afférents, la situation du Fonds est négative au 31 décembre 2005 (-15 680 €). Toutefois la trésorerie est positive et le « déficit » sera comblé par les remboursements.
- Cette situation a conduit la Fondation à solliciter un abondement du Fonds par le Conseil Général en 2006.



## PROGRAMME RHONE-ALPES CERN

*Responsable du projet : Pierre Pinard, bénévole, assisté de Danielle Bavasso*

Le programme Rhône-Alpes Cern (PRAC), qui a été initié par la signature d'une convention cadre le 2 mars 1998, prévoyait l'embauche par la Fondation de jeunes ingénieurs et techniciens supérieurs sur des contrats à durée déterminée de 24 mois et leur mise à disposition du CERN. Ce programme financé par la Région Rhône-Alpes a pris fin officiellement en septembre 2005.

Toutefois, en conformité avec la convention, et compte tenu de la présence d'un reliquat financier résultant de la démission de plusieurs stagiaires avant la fin de leur CDD par suite d'embauches au CERN ou dans l'industrie, il a été possible d'établir un nouveau contrat d'une année pour un ingénieur et deux techniciens supérieurs, à la date du 1<sup>er</sup> septembre 2005. L'ingénieur a été recruté par le Cern le 1<sup>er</sup> janvier 2006 ce qui a motivé son départ du programme PRAC. Les fonctions des deux techniciens supérieurs cesseront le 31 août 2006.

La clôture officielle du programme PRAC a eu lieu à Lyon, le jeudi 24 novembre 2005, en présence des représentants de la Région Rhône-Alpes, du CERN et de la Fondation qui ont suivi le programme depuis le début. Cette réunion a permis de rappeler, une nouvelle fois, tout l'intérêt qu'a présenté ce programme tant pour la CERN, en lui apportant une main d'œuvre qualifiée pour la réalisation du LHC, que pour les 70 Ingénieurs et Techniciens Supérieurs qui ont été recrutés sur ce programme et qui ont pu bénéficier d'un complément de formation et d'une aide à leur insertion professionnelle.

Un compte-rendu final du projet a été rédigé et est disponible à la Fondation.



## **EUROBIOCOM, PORTAIL EUROPEEN DES BIOTECHNOLOGIES**

Dans le cadre du Forum Mondial des Sciences de la Vie, BioVision, le projet EuroBioCom a été initié par la Fondation Scientifique de Lyon pour soutenir et promouvoir les biotechnologies européennes.

Le secteur européen des biotechnologies ne disposait en effet pas des outils d'information et d'échange nécessaires à sa promotion et à son développement. Forte de l'expérience des forums des sciences de la vie BioVision et des conventions d'affaires BioSquare, la Fondation a souhaité apporter une nouvelle solution aux acteurs européens.

L'adéquation entre l'offre de services et la demande des divers groupes professionnels européens dans les sciences de la vie a fait tout d'abord l'objet d'une revue détaillée confirmant d'une part, qu'il n'existait pas de service dédié pour la communauté des biotechnologies européennes, et d'autre part, qu'un portail intégré apportait une vraie valeur ajoutée.

Sur ces bases, la faisabilité d'un nouveau service pour les biotechnologies européens a été validée. Il s'agit de rassembler la communauté européenne des biotechnologies dans une même structure virtuelle et permanente, comprenant les acteurs scientifiques (chercheurs, universitaires et étudiants), les leaders industriels (des grands groupes aux start-ups), ainsi que les investisseurs, dans un portail dénommé EuroBioCom.

Le portail EuroBioCom est un catalyseur de développement pour les acteurs européens de biotechnologie. Il a la double mission de les assister dans leur compréhension des enjeux sectoriels et des tendances de marché et de leur présenter de nouvelles initiatives ou opportunités de développement dédiées. Pour cela, EuroBioCom offre, d'une part, un service d'agence d'informations stratégiques, et, d'autre part, une convention d'affaires pour les biotechnologies européennes.

EuroBioCom est ainsi une plate forme d'échange de connaissances et de collaboration pour les biotechnologies européennes, qui offre aux acteurs des biotechnologies européennes une agence virtuelle, présentant un point central d'accès à l'information stratégique et de nombreuses opportunités de développement, à travers quatre types de services :

1. L'annuaire européen des biotechnologies, qui présente les organismes suivants :

- Les sociétés de biotechnologie, de diagnostic... ;
- Les sociétés de service, d'équipement et de fourniture, de production à façon... ;
- Les sociétés d'investissement, comprenant les fonds d'investissements et banques, de capital risque et les « business angels » ;
- Les universités et centres de recherche, avec leurs sociétés de transfert de technologie ;
- Les groupements d'intérêts, incluant les organisations non- gouvernementales et les groupes de patients.

L'annuaire offre également un service spécifique aux structures d'innovation :

- Clusters de biotechnologie régionaux ;
- Incubateurs et parc technologiques, et leurs projets/sociétés en cours de création ;
- Centre Régionaux d'Innovation et de Transfert de Technologie (CRITT) ;
- Consortiums de recherche européens, comprenant les réseaux d'excellence et les projets intégrés.

La recherche dans l'annuaire est réalisée grâce à un moteur de recherche intégré, spécialement développé pour le portail EuroBioCom. Ce moteur permet de rechercher les organisations et individus selon un nombre important de critères, exploitant un système de classification intuitif et une recherche en texte libre.

2. Le service d'information spécifique sur l'espace européen des biotechnologies, qui offre un ensemble d'informations sur la structure, l'évolution et les perspectives de développement de ce secteur, ainsi que des informations spécifiques sur les membres de la communauté EuroBioCom.

Le service d'information EuroBioCom est composée de quatre blocs majeurs, favorisant un accès facile selon les différents centres d'intérêts :

- La section de titres présente les dernières informations relatives aux activités et tendances dans l'ensemble des domaines d'activité dans l'espace européen des sciences de la vie ;
- La revue de presse rend compte des communications présentées par les organes de presse et média;
- La revue thématique suit certains thèmes ou secteurs précis;
- Le calendrier des évènements présente de nombreuses conférences, réunions et d'autres opportunités de rencontre dans les différents domaines des biotechnologies européennes.

3. Le centre d'emploi qui propose ses services aux demandeurs d'emplois et aux organisations professionnelles et institutionnelles ayant des postes scientifiques, administratifs ou commerciaux à pourvoir. Il est structuré en trois offres principales :

- Offres d'emploi
- Curriculum vitae
- Liste des étudiants en biotechnologies

Cette liste d'étudiants (« top 100 scholar list ») présente une sélection d'étudiants issus des principales institutions d'enseignement supérieur européennes, comprenant les filières scientifiques, techniques, commerciales, économiques, institutionnelles et administratives.

4. Le centre d'affaires en ligne, offre aux acteurs des biotechnologies européennes une place de collaboration technico-économique commune.

Ce centre permet :

- la création d'espaces d'exposition virtuelle, où les délégués peuvent présenter des profils de société, des offres de collaboration, des plaquettes, des revues de presse, des éléments graphiques
- la présentation des offres de collaboration tels que transfert de technologies, recherche de propositions de financements, licences, co-développement ou co-marketing
- la création de places de marchés en structurant la communauté suivant les grappes technologiques, les applications industrielles, les zones géographiques, la typologie des acteurs,
- l'utilisation d'outils de recherche de partenaires



# **ACTIVITES AU SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT**



**ECOLE SUPERIEURE DE CHIMIE, PHYSIQUE,  
ELECTRONIQUE DE LYON  
INSTITUT POLYTECHNIQUE DE LYON**

*Suivi à la Fondation : Philippe Desmarescaux (CPE), Guy Barriolade (IPL)*

Dès son origine en 1918, la première action de la Fondation Scientifique de Lyon et du Sud-Est a été la création d'une société anonyme, dans laquelle elle détenait une participation majoritaire aux côtés de la Chambre de commerce et d'industrie de Lyon, afin d'assurer la gestion de l'Ecole Supérieure de Chimie Industrielle de Lyon (ESCIL).

La Fondation a également été à l'origine du regroupement de l'ESCIL avec l'ICPI (Institut de Chimie Physique Industrielle de Lyon), établissement dépendant de l'Université Catholique de Lyon, pour créer en 1994 l'Ecole Supérieure de Chimie, Physique, Electronique de Lyon (CPE Lyon). La Fondation est membre du Conseil d'Administration de l'association ESCPE Lyon et actionnaire de sa filiale « CPE Lyon Formation Continue et Recherche ».

CPE Lyon, qui se place dans les premiers rangs des écoles d'ingénieurs en France, a été sous les feux de l'actualité en 2005 quand le prix Nobel de chimie a été décerné à Yves Chauvin, ancien élève de l'ESCIL, Directeur de Recherche Emérite au laboratoire de chimie organométallique de surface (CNRS/CPE Lyon) et ancien Directeur de Recherche à l'Institut Français du Pétrole.

\*\*\*

La Fondation a également accompagné la mise en place en 1992 de l'Institut Polytechnique de Lyon (IPL) qui regroupe sous forme associative quatre écoles d'ingénieurs à statut privé, l'ECAM (Ecole Catholique d'Arts et Métiers), l'ESCPE (Ecole Supérieure de Chimie Physique Electronique de Lyon), l'ISARA (Institut Supérieur d'Agriculture et d'Agro-alimentaire Rhône-Alpes) et l'ITECH (Institut Textile et Chimique de Lyon). Ces écoles accueillent près de 3000 étudiants et délivrent plus de 500 diplômes d'ingénieurs par an. La Fondation est membre du Conseil d'Administration de l'Institut. A ce titre elle a participé en 2005 à une réflexion prospective sur l'évolution de l'IPL.

\*\*\*

Les rapports d'activité de l'Ecole Supérieure de Chimie, Physique, Electronique de Lyon et de l'Institut Polytechnique de Lyon sont disponibles auprès de ces deux organismes.